Bureau de dépôt : 7800 ATH

N° d'agrément : P605176

bpost
PB-PP | B-5/1071
BELGIE(N) - BELGIQUE

Siège social : rue des Frères Descamps 18
B-7800 ATH (Belgique)

Union Touristique

LES AMIS DE LA NATURE D'ATH – ASBL

Rue des Frères Descamps 18 – B-7800 ATH

Novembre 2020

Editeur responsable : GUILMOT Jean-Marie ,
rue des Frères Descamps 18 – Ath

Comité et relations des Amis de la Nature d'Ath

Président : GUILMOT Jean-Marie
Rue Mazette 55 - ARBRE
E-mail : Jeanmarieguilmot2@gmail.com

Vice-Président :

Secrétaire : LACMAN Eric
Place 23 A – Villers Notre Dame
E-mail : secretaire@an-ath.be

Secrétaire-adjointe : Verduyckt Josiane
Clos du Masich, 33 - Ath
E-mail : josianeverduyckt@gmail.com

Trésorier : HERPELINCK Victor
Rue de l'Abbaye 42 – ATH
E-mail : tresorier@an-ath.be

Trésorière-adjointe : LAEVENS Francine
Chemin du Vieux Ath 23 - Ath
E-mail : laevensfrancine@gmail.com

Renseignements concernant la Maison Verte :

Permanence : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13h à 16 h - Téléphone : 068/28.09.09

E-mail : amisdelanature@an-ath.be (vous pouvez envoyer un message pour laisser votre adresse mail)

Adresse : rue des Frères Descamps 18 – 7800 ATH
Compte bancaire : IBAN BE60 0001 1786 2070 –
BIC : BPOTBEB1 les Amis de la Nature d'Ath

Si vous désirez consulter nos activités :
SITE WEB : www.an-ath.be
http://amisnatureath.blogSpot.com

REUNION DE COMITE

Le ……. 2020 à 19h00

MASQUE OBLIGATOIRE

Nombre de personnes limité

- Maison Verte –

Annulée pour confinement

ORDRE DU JOUR

Les maisons: situation actuelle
Activités passées
Activités futures
Divers

JEAN MARIE G

Appel à candidat :

Les Amis de la nature d'Ath sont à la recherche d'une ou plusieurs personnes désireuses de gérer le site internet des AN d'Ath.
Si cela vous intéresse, vous pouvez nous contacter par mail : amisdelanature@an-ath.be ou par téléphone au 068/28.09.09

Les Amis de la Nature d'Ath.

Toutes nos activités sont préparées comme en temps normal et reprises dans le périodique

Comme les dispositions à prendre en matière sanitaire sont en constante évolution, nous faisons le point juste avant d'imprimer le périodique et précisons ce qui est supprimé ou reporté.

Nous tenons à ce que nos membres ne courent aucun risque.

INFORMATIONS :

Chers membres,
Il est évident que les gestes barrières restent d'actualité !
Toutefois, pour venir nous rendre visite, nous vous demandons :

- De n'entrer qu'une personne à la fois dans le bureau (**MAX 3 personnes). S'il y a déjà 3 personnes dans le bureau, merci de patienter à l'extérieur de celui-ci.**
- De vous **désinfecter** les mains avant d'entrer et en sortant de celui-ci.
  (des points de désinfection sont à votre disposition)
- Le port du masque est **OBLIGATOIRE**
- Respecter les distances avec le personnel présent.
- Le paiement par bancontact est conseillé

Merci d'avance
L'équipe des Amis de la Nature d'Ath.

ATTENTION !

ATTENTION !

C'est avec beaucoup de regrets que, suite à la situation sanitaire du moment, les Amis de la Nature se voient à nouveau obligés d'annuler la marche fédérale prévue le 11 novembre à partir de l'école d'Isières.

Néanmoins et pour autant que les futures décisions venant des autorités nous en laissent la possibilité, il m'a été suggéré une proposition intéressante qui pourrait mettre une peu de baume au cœur des amateurs de marche.

Ainsi, à partir du 11 Novembre et ce jusqu'au 29 Novembre, nous mettrons en place, toujours **à partir de l'école communale (place de et à Isières)**, divers circuits permanents à savoir :

- Un circuit de **9,500 km** en direction de Rebaix
- Un circuit de **12 km** en direction de Meslin L'Evèque
- Ces deux circuits se terminant fort logiquement à l'école, il est également possible pour les amateurs de combiner ces deux circuits et de réaliser ainsi un troisième de 21,500 km.
- Il est clair qu'aucune infrastructure ne sera installée par les AN.

Dans la pratique, les personnes qui le désirent pourront obtenir soit une copie papier du circuit souhaité, soit une version électronique en pdf ou également une version GPX.
Pour ce faire, comme d'habitude s'adresser auprès de Marie-Line ou Elise (**068/28 09 09 ou amisdelanature@an-ath.be).**

Enfin, ces circuits seront balisés comme traditionnellement avec du matériel au logo des AN d'Ath mais il reste évident qu'il faudra en assurer « l'entretien ».
Si donc certains d'entre vous se voyaient disponibles pour en assurer le contrôle (possible en vélo), qu'ils n'hésitent pas à se manifester, toutes les bonnes volontés restant bienvenues.

Yves
Responsable des marches auprès des AN

Informations : Façade de l'ecole de isières

Au Sud du Grand Monchaut.

Le dimanche 17 janvier 2021.

Guide du jour : Thierry et Ginette.

C'est reparti pour une nouvelle randonnée, au sud du Grand Monchaut. Nouveau parcours de +-10 km à découvrir dans cette belle région.

A la fin du parcours, le verre de l'amitié sera offert par les A.N. si le COVID nous le permet.

Règlement COVID.

- Masque obligatoire pour le covoiturage et lors du regroupement au départ et à l'arrivée.
  Pendant la rando, le masque ne sera pas obligatoire, si les règles ne changent pas d'ici là. Sinon, nous appliquerons une distance minimale de 1,5 m. Chacun prendra ses responsabilités et respectera les autres.

Rendez-vous à 09h00

Rue de la Folie, 25,

7911 Oeudeghien (Frasnes-Lez-Anvaing)

GPS : 50.6939889 3.6777225

Le nombre de participants est limité à **30 personnes**.

Inscription obligatoire pour le **13 janvier 2021**.

(Nom & Prénom et n° de téléphone)

dsmvano@gmail.com ou 0495897606

amisdelanature@an-ath.be ou **068/280909**

A bientôt

Modification : **Utilisation du rail pass gratuit.**

Escapade à Courtrai : Le mardi 15 décembre 2020.

Départ : Gare d'ATH à 09h29.

Arrivée : 10h22.

Si vous n'habitez pas Ath, prenez un autre train qui vous amènera à Courtrai à 10h28.

Programme.

10h22 : De la gare, en route vers la Grand Place de Courtrai, puis double choix.

1) Visite du musée « Courtrai 1302 » : 6€ avec audioguide. Ce musée raconte le déroulement de la bataille des éperons d'or, aussi appelée la bataille de Groeningue, lieudit hors de Courtrai à l'époque mais maintenant dans le périmètre de la ville. Puis temps libre jusqu'à 14h30

2) Shopping dans le grand piétonnier, où il y a également une grande galerie commerciale, suivi de temps libre jusqu'à 14h30

14h30 : Tout le monde se retrouve sur la place au pied du beffroi. Promenade en groupe afin de découvrir les beaux coins de Courtrai et retour vers la gare.

+/- 16h30 : Arrêt technique et verre de l'amitié.

..h38 : Toutes les heures 38, il y a un train pour Ath : durée du parcours 53 minutes.

Les personnes désireuses d'aller au musée doivent s'inscrire à la " Maison Verte " pour le mercredi 17 novembre afin de réserver la visite.

Organisateur : Victor 0478.24.46.50.

Pour info, nous irons à **Diest le vendredi 15 janvier 2021.**

Dimanche 22 Novembre

Novembre est maintenant proche de nous et c'est donc le moment de vous inviter à la marche que j'organise traditionnellement en cette période.
Cette année je vous propose un circuit en huit à partir de Callenelle et donc, en d'autres mots, nous reviendrons le midi au point de départ.

En ce qui concerne l'organisation pratique :

- Rendez-vous **le matin** à l'église de Callenelle (rue de Tournai - Callenelle) d'où nous démarreront à **09h00** précises pour un circuit de 11 km qui, à travers bois et campagne, nous emmènera principalement visiter ce coin de France proche de notre lieu de départ.
- **Le midi** retour à Callenelle où nous serons attendus au café « Salon de la Place » situé proche de l'église et dans la même rue.
- **L'après-midi**, départ à 13h15 pour un circuit campagnard de 9 km en direction de Brasmenil et des environs.

Comme mentionné dans mon introduction, nous revenons le midi au point de départ et pour ceux qui le souhaitent, il est donc clairement possible de ne participer qu'à une demi-journée.

Pour autant que les règles n'aient pas évolué entretemps, je me permets de rappeler quelques recommandations de base :

- **Inscrivez-vous** au préalable auprès de notre secrétariat (068/28 09 09 ou amisdelanature@an-ath.be). ➔ **IMPORTANT !!**
- Port du masque obligatoire aux moments opportuns (départs, arrivée au café, etc..) ainsi que le respect de la distanciation qui reste impératif.

A savoir qu'en fonction du nombre de participants, un espace dédié et adapté nous sera réservé pour la pose méridienne et donc, il est prévu de communiquer combien nous serons.

MODIFICATION

Il faut se rendre à l'évidence, la situation sanitaire de notre région, qui se trouve au plus mal, ainsi que les décisions des autorités, tant françaises que de la région Wallonne, font qu'il est devenu quasiment irréaliste d'encore organiser cette marche qui, en plus, était prévue à cheval sur les deux pays. Je me vois donc dans l'obligation d'annuler temporairement cette randonnée, que je propose de postposer en décembre. Pour les personnes intéressées, il leur est fortement conseillé de lire attentivement le périodique de décembre où, je l'espère, je pourrai vous donner plus d'informations précises.

Soyez convaincus que je suis franchement désolé d'avoir à prendre cette décision.

Yves

Info's : ➔ 0475/68 99 62

RETROUVAILLES OUZBEKISTAN

Reporté en janvier : plus d'informations dans le prochain périodique

Afin de pouvoir respecter les mesures Covid-19 actuelles , les retrouvailles auront lieu à l'auditorium de la Maison Culturelle d'Ath. À 100 m de la Grand Place, dans la cour du Château Burbant, au bout de la rue du Gouvernement.

Adresse : Rue du Gouvernement – 7800 Ath

La projection sera accompagné des verres d'accueil, d'entracte et de fin de soirée, ainsi que de douceurs orientales.

La projection sera assurée par Michelle Herphelin
Avec des photos de Josiane et Arlette

Accueil à 18h30
Prix : 10€ / par personne (paiement sur place)

Réservation OBLIGATOIRE au bureau des Amis de la Nature d'ATH
Téléphone : 068/28.09.09
Mail : amisdelanature@an-ath.be

Entre Ellezelles et Renaix.

Le dimanche 21 fevrier 2021.

Guide du jour : Thierry et Ginette.

La randonnée du mois de février s'effectuera dans la région d'Ellezelles. Le parcours de +-10 km, nous permettra de découvrir cette belle région.

A la fin du parcours, le verre de l'amitié sera offert par les A.N. si le COVID nous le permet.

Règlement COVID.

- Masque obligatoire

-pour le covoiturage.

-et lors du regroupement au départ et à l'arrivée.

Pendant la rando, le masque ne sera pas obligatoire, si les règles ne changent pas d'ici là. Sinon, nous appliquerons une distance minimale de 1,5 m. Chacun prendra ses responsabilités et respectera les autres.

Rendez-vous à 09h00.

Brasserie des Légendes.

Rue Guinaumont, 75b,

7890 Ellezelles.

Long. 3.68732° – Lat. 50.74132°

Nombre de participants est limité à **30 personnes**.

Inscription obligatoire pour le **12 fevrier 2021**.

(Nom & Prénom et n° de téléphone)

dsmvano@gmail.com ou 0495897606

amisdelanature@an-ath.be ou **068/280909**

A bientôt.

Séjour dans les Vosges du Nord.

Du Samedi 13 au Samedi 20 février 2021.

Hébergement : Refuge de Sturzelbronn à 57230 Sturzelbronn, géré par les « Amis de la Nature » des Vosges du Nord.
29 places en chambres multiples.

Déplacement : En voiture particulière ATH – Sturzelbronn 420Km. Covoiturage 45€ à verser au chauffeur.

Activités : Chaque jour au choix : randonnée pédestre guidée ou visites libres ou repos.
A visiter dans les environs immédiats : l'Abbaye cistercienne de Sturzelbronn – La maison des châteaux forts à Obersteinbach – La citadelle Vauban à Bitche – la ligne Maginot à Simserhof – Four à chaux à Lembach – Fort Casso à Rohrbach lès Bitche – Musée du verre et du cristal à Meisenthal – Musée du sabotier à Soucht – Musée du moulin d'Eschwiller …

Repas : chacun vient avec le nécessaire pour le petit déjeuner et le pique-nique du midi. Les repas du soir sont préparés en commun à tour de rôle par notre groupe. En fin de séjour le coût des repas est partagé entre tous +/- 35€ p/p pour la semaine. Pour les soirées : prévoir des jeux de société.

Prix : 70€ comprenant les nuitées, l'apéro d'accueil et café du matin.

Inscriptions : il suffit de verser les 70€ sur le compte BE60 0001 1786 2070 des AN d'ATH. Une priorité est donnée aux participants de 2020 jusqu'au 1er décembre – mais malgré tout, dès à présent, il y a des places disponibles.

Les « Amis de le Nature » d'Ath ne se laissent pas abattre par le COVID-19 et vous proposent un

Voyage en Arménie 2021.

Du 10 au 19 septembre 2021

Il s'agit exactement du même voyage que celui prévu en 2020.

Le programme est à votre disposition à la « Maison Verte » à Ath. Il suffit d'en faire la demande par mail ou tél 068.28.09.09 aux heures de bureau.

Il y a encore des places disponibles.

Les billets d'avion ne peuvent être commandés avant novembre 2020. Dans le périodique de décembre 2020 ou janvier 2021, nous donnerons toutes les informations utiles pour les déplacements au départ d'Ath en car, puis en avion.

Le prix sera établi dès que nous aurons les billets d'avion. Il tournera autour de **1250€.**

Ce prix comprendra tout ce qui est indiqué dans le programme, les transferts aller-retour à l'aéroport au départ d'Ath et les pourboires.

Date limite d'inscription : Comme je dois réserver les billets en novembre 2020, il me serait agréable et utile que toutes les personnes désireuses de participer à ce voyage se fassent connaître auprès de la " Maison Verte " à Ath (068.28.09.09) avant le 1er novembre 2020. Au-delà de cette date, il restera 10 places libres réservées en plus jusqu'au 1er mars 2021, date à laquelle je devrai confirmer le nombre exact de billets d'avion.

Il est entendu qu'aucun risque ne sera pris en matière de situation sanitaire, mais d'ici là, la parade au covid-19 aura été trouvée.

Étalement des paiements :

A l'inscription : 50€
le 01.02.21 : 300€
le 01.04.21 : 300€
le 01.06.21 : 300€
le 01.09.21 : Le solde.

NB Ceux qui ont déjà versé certaines sommes reprendront les versements en respectant l'étalement.

Il est utile de souscrire une assurance annulation et rapatriement.

Frais d'annulation : Pour le moment je ne suis pas en possession des dispositions relatives aux frais d'annulation.

Administratif : Il faut disposer d'un passeport valable jusqu'au 20 mai 2022. Dès à présent, je vous invite à vérifier si votre passeport est en ordre et d'en faire parvenir une copie à la « Maison Verte » par courrier ou par mail, au plus tard pour le 15 mai 2021.Une réunion préparatoire au voyage se tiendra à la « Maison Verte » le samedi 28 août 2021 à 14h00

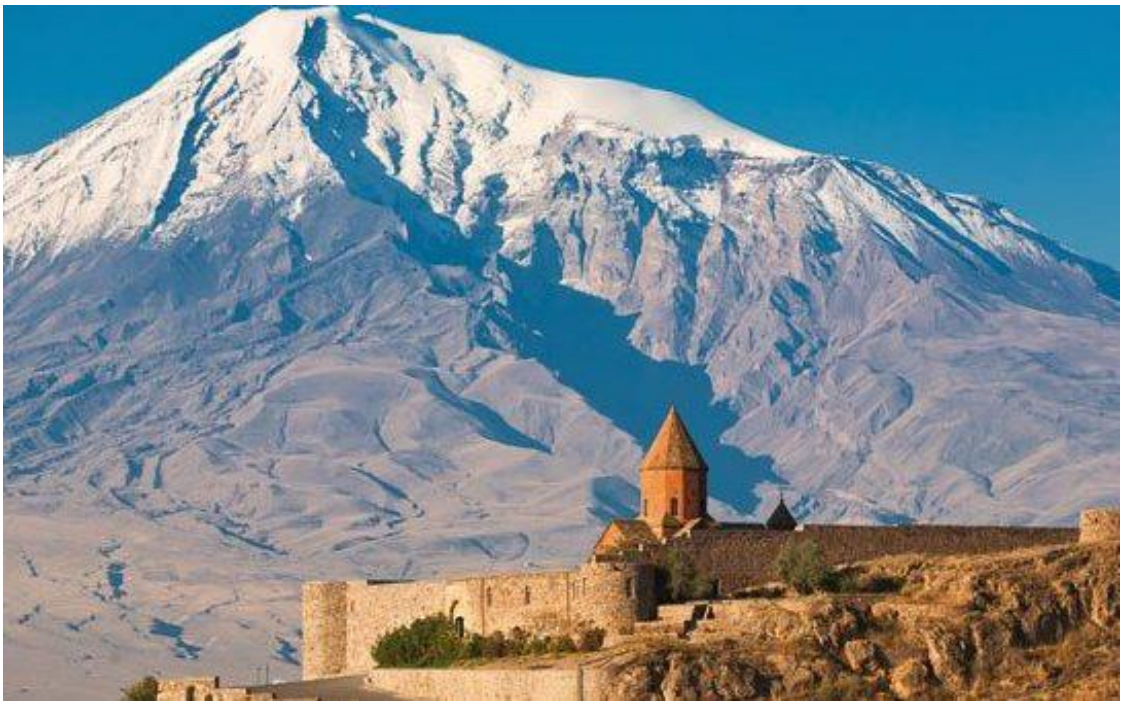

LES AMIS DE LA NATURE D'ATH VOUS INVITENT À LEUR

Marche Adeps

(5, 10, 15 & 20kms)

Le DIMANCHE

20 décembre 2020

À partir de 7 h 30.

À MAINVAULT

(Pays des Collines)

Secrétariat : « Ecole communale » – rue du Mont, n°2 à 7812 Mainvault (entité d'Ath).

Accès voiture : E429/A8, sorties 30/31 (Ath/Frasnes) + N528 (Ath > Frasnes ou Flobecq).

Pour tout renseignement : A.N./Ath (068 / 28 09 09)-aux heures de bureau-
ou Yves Duquesne (0475/68 99 62)

Rejoignez-nous sur notre page Facebook (Les Amis de la Nature de Ath) ou encore sur notre site internet www.an-ath.be

POINTS VERTS

Les Amis de la Nature d'Ath ont le plaisir de vous annoncer l'organisation de la marche ADEPS de MAINVAULT.

Celle-ci se déroulera le **dimanche 20 décembre 2020** prochain.

Pour la bonne organisation et comme traditionnellement, nous faisons donc un **appel aux bénévoles** afin que cette activité, dans un domaine qui, au vu des circonstances actuelles nous manque tant, se réalise de manière optimale.

Si vous êtes donc disponible, une journée, une demi-journée ou même quelques heures, pouvez-vous nous le faire savoir, dès que vous en avez la possibilité, au bureau des Amis de la Nature d'Ath : tel 068/28.09.09 ou amisdelanature@an-ath.be

Soyez attentif à la prochaine parution, il y aura bien entendu plus d'informations, en fonction des réglementation prévue à ce moment là, dans le périodique de décembre sur l'organisation de celle-ci.

Les « Amis de le Nature » d'Ath ne se laissent pas abattre par le COVID-19

et vous proposent un

Voyage en Indonésie.

Du 09 au 26 octobre 2021 .

Il s'agit exactement du même voyage que celui prévu en 2020.

Le programme est à votre disposition à la « Maison Verte » à Ath. Il suffit d'en faire la demande par mail ou tél 068.28.09.09 aux heures de bureau (voir début du périodique).

Il y a encore des places disponibles.

Les billets d'avion ne peuvent être commandés avant novembre 2020. Dans le périodique de décembre 2020 ou janvier 2021, nous donnerons toutes les informations utiles pour les déplacements au départ d'Ath, en car puis en avion.

Le prix sera établi dès que nous aurons les billets d'avion. Il tournera autour de **2250€.**

Ce prix comprendra tout ce qui est indiqué dans le programme, les transferts aller-retour à l'aéroport au départ d'Ath et les pourboires.

Date limite d'inscription : Comme je dois réserver les billets en novembre 2020, il me serait agréable et utile que toutes les personnes désireuses de participer à ce voyage se fassent connaître auprès de **la « Maison Verte » d'Ath au 068.28.09.09. ou par mail avant le 1er novembre 2020**.

Au-delà de cette date il restera 10 places libres réservées en plus jusqu'au 1er avril 2021, date à laquelle je devrai confirmer le nombre exact de billets d'avion.

Il est entendu **qu'aucun risque ne sera pris en matière de situation sanitaire,** mais d'ici là la parade au covid-19 aura été trouvée.

Étalement des paiements :

A l'inscription : 150€
le 01.03.21 : 500€
le 01.05.21 : 500€
le 01.07.21 : 500€
le 01.10.21 : Le solde.

NB : Ceux qui ont déjà versé certaines sommes reprendront les versements en respectant l'étalement.

Il est utile de souscrire une assurance annulation et rapatriement.

Frais d'annulation : Pour le moment, je ne suis pas en possession des dispositions relatives aux frais d'annulation.

Administratif : Il faut disposer d'un passeport valable jusqu'au 26 avril 2022. Dès à présent, je vous invite à vérifier si votre passeport est en ordre et d'en faire parvenir une copie à la « Maison Verte » par courrier ou par mail au plus tard pour le 15 mai 2021.

Une réunion préparatoire au voyage se tiendra à la « Maison Verte » le samedi 21 août 2021 à 16h00

Assurances de la FFBMP(prime annuelle: 3,70 € offerte par la section aux membres affiliés au club de marche qui marchent pour le club et/ou qui travaillent à différentes organisations).

« Un des gros avantages de l'affiliation à un club ! »
Pour être couvert par l'une des nombreuses assurances contractées par la FFBMP, il faut obligatoirement être membre d'un club. C'est un domaine non négligeable et bien pris en compte par la FFBMP.

Assurance des affiliés

Votre affiliation à un club inclut une assurance individuelle (responsabilité civile, défense en justice et accidents corporels), complémentaire à la mutuelle, qui vous couvre pendant la marche et lors de votre déplacement de votre domicile vers le lieu de départ ainsi que lors de votre retour Il est cependant INDISPENSABLE de vous inscrire à chaque marche ET d'indiquer vos coordonnées sur votre carte de participation. Sans cela, la Compagnie d'assurance (ETHIAS) ne vous couvre pas !

Le marcheur n'est assuré qu'à partir du moment où il est repris dans la base de données de la fédération et que son affiliation est validée. Le seul non affilié couvert est l'enfant titulaire d'un Passeport Jeunesse.
Le marcheur n'est cependant assuré que pour l'ensemble des marches annoncées dans les calendriers FBSP, ADEPS, IVV (international) et pour les organisations pour lesquelles votre club a demandé l'extension gratuite de la couverture assurance.

Que faire en cas d'accident ?

!!! Uniquement pour les affiliés à la FFBMP en ordre d'assurance !!!

Sur une marche FFBMP

Dès son retour en salle, l'accidenté demande une déclaration d'accident au responsable du club ou au permanent qu'il remplit avec l'aide du responsable assurances du club.
Il remplira minutieusement toutes les rubriques, fera apposer le cachet du club organisateur et la signature de son responsable.
Dans les 24 heures, le blessé se rendra à l'hôpital ou chez son médecin qui complètera la partie certificat médical de la déclaration.
Ainsi remplie, la déclaration d'accident sera transmise au responsable assurances provincial par le responsable club.
Ethias transmettra à l'assuré un numéro de dossier et l'assuré transmettra à Ethias les justificatifs de frais non remboursés et remboursés (demander ces justificatifs auprès de sa mutuelle et de sa pharmacie).
Ceci concerne également tout accident corporel survenu sur le chemin direct entre le domicile et le lieu de marche ainsi que sur le chemin du retour.

Sur une marche ADEPS

... Pour les affiliés d'un club FFBMP
- Si le groupe organisateur dispose du même formulaire de déclaration que les clubs FFBMP, la procédure est la même.
- Si le groupe n'en dispose pas, il rédige sur papier blanc une attestation d'accident sur sa marche, reprenant l'identité de la victime, les date et lieu précis de l'accident, les coordonnées des témoins, une description claire de l'accident, le cachet de l'ADEPS et du groupe organisateur. Le document sera daté et signé par un responsable qui indiquera son nom.
Le médecin qui sera consulté rédigera un certificat médical qu'il datera et signera.
L'assurance de la FFBMP couvre les affiliés lors de toute marche ADEPS: il est inutile de payer l'assurance à l'ADEPS également.

Sur une marche à l'étranger ou en Flandre

Faire compléter une déclaration d'accident par l'organisateur.
Dans les 24 heures, faire remplir un certificat médical par le médecin consulté.
Conserver sa carte de participation. Elle sera exigée par la FFBMP comme preuve de participation.
Lors de tout déplacement individuel à l'étranger pour une marche, reprenez systématiquement vos cartes d'inscriptions: elles serviraient s'il vous arrivait un accident corporel au retour.

Une habitude à prendre.

1- Aller sur internet – GOOLE
2- Taper **UFAN** – (Union Francophone des Amis de la Nature).
3- Entrer dans le site.
4- Cliquer sur **Agenda**.
   Dès lors, apparaît la liste de toutes les activités proposées par les Amis de la Nature de Bruxelles et de Wallonie.
5- Si vous allez sur bulletin d'information puis ATH, vous avez accès au périodique en ligne

   Si en bas de la page d'accueil, vous cliquez sur une section, puis sur agenda, vous verrez toutes les activités proposées par cette section.

Annulé pour cause de COVID

SOIREE SPECIALE

<< WHIST >>

Maison Verte

COTISATIONS

Chef de Famille :	**20 €**
Cohabitant :	**10 €**
Junior : jeunes de 15 à 20 ans	**6,5 €**
Enfant : enfants âgés jusque 14 ans	**2 €**

Paiement :

Soit : Maison Verte, rue des Frères Descamps 18 à Ath

ou sur le compte BE60 0001 1786 2070 (AN Ath, rue des Frères Descamps 18, Ath), **n'oubliez pas d'ajouter les frais postaux (1€)**

Si vous êtes marcheur, le timbre assurance pour les marches fédérales (F.F. B. M. P.) vous est distribué gratuitement et ce pour les personnes actives soit aux organisations, soit en participant aux marches. Vous devez en informer le secrétariat en précisant votre date de naissance (indispensable pour ETHIAS).

➔N'oubliez pas d'indiquer HT004 lorsque vous participez à une marche.

NOS DEUX MAISONS :

LA MAISON VERTE

Rue des Frères Descamps 18
7800 ATH
Tél: 068/28.09.09
Capacité : 20 lits répartis en 6 chambres de 2 personnes et 2 chambres de 4 personnes

Et

LE RELAIS DU FAYT

Rue Sablière 12
7973 GRANDGLISE
Réservations : 068/28.09.09
Capacité : 24 lits répartis en 6 chambres de 4 personnes

Prix des nuitées :
Membre : 7,50 €
Non-membre : 10 €
Draps : 3 € pour le séjour

Groupe (à partir de 15 personnes) : 8,50 €

Maison complète (pour 24 h) :
Ath 165 € **Grandglise : 200 €**
Draps : 45 €